



Rumilly, le 18 juillet 2023

Communiqué de presse

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : condamnation suite aux violences urbaines à Rumilly : réaction de Christian Heison

Le tribunal correctionnel d'Annecy vient de condamner avec une grande fermeté les individus interpellés par la brigade de gendarmerie de Rumilly à la suite des émeutes qui, le weekend du 30 juin au 2 juillet, avait vu les locaux administratifs et les habitations de la gendarmerie attaqués durant deux nuits consécutives.

Christian Heison se félicite de la rapidité de laquelle les enquêteurs ont su identifier et incriminer les auteurs de ces faits. En effet, menant dans un premier temps à leur interpellation et à leur comparution devant la justice. Les jugements rendus le 17 juillet dernier démontrent la qualité de leur travail, la célérité et la rapidité de la réponse pénale.

Christian Heison remercie l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale et leur réaffirme son soutien dans l'exercice de leurs missions.

Le Maire,

Christian HEISON

www.mairie-rumilly74.fr